

Acte Certifié exécutoire

Envoi : 17/06/2013

Réception par le Prefet : 17/06/2013

Publication : 21/06/2013



Conseil Général Haut-Rhin

Extrait des délibérations de la Commission Permanente

Pour le Président du Conseil Général
et par délégation
Ludovic LIONS
Chef du Service Administratif de
l'Assemblée

N° CP-2013-6-6-6

Séance du vendredi 14 juin 2013

PROGRAMMES DEPARTEMENTAUX 2012 ET 2013 CHAPITRE 204 ASSAINISSEMENT C213

La Commission Permanente du Conseil Général,

- VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission Permanente,
- VU la délibération n°CG-2011-1-1-4 du 31 mars 2011, relative aux délégations de compétences du Conseil Général à la Commission Permanente,
- VU la délibération n° CG-2011-5-6-4 du Conseil Général du 8 décembre 2011, relative au Budget Primitif 2012 - Eau (C01),
- VU la délibération n° CG-2012-6-6-5 du Conseil Général du 5 décembre 2012, relative au Budget Primitif 2013 - Eau (C01),
- VU les avis de la Commission de l'Agriculture, de l'Environnement, du Cadre de Vie et de la Montagne, en dates des 26 juin 2012, 24 janvier 2013 et 16 mai 2013,
- VU le rapport du Président du Conseil Général,

APRES EN AVOIR DELIBERE

- décide d'inscrire aux programmes d'Assainissement 2012 et 2013 les opérations figurant en annexes, soit un montant de subventions de 3 800 € pour 2012 et de 56 800 € pour 2013,
- accorde les subventions aux bénéficiaires figurant dans les tableaux joints en annexes.

Les subventions seront imputées au programme C213 – Chapitre 204 – Fonction 61 – Nature 204142.

LE PRESIDENT
Pour le Président
du Conseil Général du Haut-Rhin
et par délégation,
le 1^{er} Vice-Président

Rémy WITH

Adopté
voix contre
abstentions

Service Eau Epuration Equipements Ruraux

DOSSIERS EXAMINES PAR LA COMMISSION PERMANENTE DU 14 JUIN 2013

**Assainissement
PROGRAMME 2012**

Annexe 1

N° Opération	Maître d'ouvrage Libellé de l'opération	Montant Subventionnable	Taux	Montant de la subvention
AST04646	SIVOM DE L'AGGLOMERATION MULHOUSIENNE Autosurveillance du déversoir d'orage à la STEP de Ruelisheim	20 000,00	19%	3 800,00
			Total	3 800,00

**Assainissement
PROGRAMME 2013**

Annexe 2

N° Opération	Maître d'ouvrage Libellé de l'opération	Montant Subventionnable	Taux	Montant de la subvention
AST04709	COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA VALLEE DE ST AMARIN Assainissement non collectif gîte d'étape du Gustiberg à Urbès	22 500,00	22%	4 950,00
AST04707	COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA VALLEE DE ST AMARIN Assainissement gîte d'étape du Belacker à Moosch	22 500,00	15%	3 375,00
AST04708	COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA VALLEE DE ST AMARIN Assainissement non collectif gîte d'étape du Gazon Vert à Storckensohn	22 500,00	30%	6 750,00
AST04726	COMMUNAUTE DE COMMUNES DU SECTEUR D'ILLFURTH Travaux complémentaires rues de l'Etang et de Thann à Spechbach-le-Bas	36 500,00	30%	10 950,00
AST04728	COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA VALLEE DE MUNSTER Autosurveillance du réseau d'assainissement 2 ^{ème} tranche	42 100,00	25%	10 525,00
AST04550	MUNSTER Assainissement du chemin du Untermoenchberg	67 500,00	30%	20 250,00
			Total	56 800,00